

Les Commissions : Economique, Sociale et Sportive

L'action des Commissions au cours d'une saison est double :

- Elaboration du P.A.P.
- Analyse des performances économiques, sportives et sociales du club.

Règles de fonctionnement :

- Chaque Commission est ouverte tout au long de la saison
- Chaque Commission est composée des Membres Fondateurs, des Membres Associés et d'un Expert
- Chaque Commission est animée par un « Expert »
- Une fois par an, avant le Conseil d'Administration du club, entre Mars et Mai s'ouvre une « Session Extraordinaire » afin de rédiger le P.A.P.

Tout au long de la saison, les Membres Fondateurs et Associés échangent avec les Experts, apportent leur analyse, proposent des axes d'améliorations sur le forum des Commissions.

